

Herbicycler-vous ?

Savez-vous que dans un nombre croissant de municipalités au Québec, il est interdit de mettre les déchets verts (gazon, feuilles mortes, etc.) à la poubelle?

Pourquoi? Parce que l'enfouissement des déchets verts, par le biais de la production de gaz à effet de serre, constitue une forme de pollution tout en représentant un énorme gaspillage.

En effet, *l'herbicyclage*, soit le fait de laisser le gazon coupé au sol, permet de protéger la pelouse contre les maladies, de garder l'humidité du sol et de lui fournir une quantité importante d'azote. De plus, il est intéressant de savoir que les rognures de gazon ainsi que les feuilles mortes déchiquetées sont une excellente source d'éléments nutritifs pour le sol.

Voici quelques conseils pour *herbicycler* comme un pro!

- Maintenez une hauteur de tonte de 6 à 8 cm. Cette hauteur favorise un enracinement profond et permet au gazon d'être plus résistant en cas de sécheresse.
- Tondez le gazon régulièrement en laissant des rognures de gazon courtes. Cela est préférable au fait d'attendre et de devoir ramasser des rognures longues qui pourraient étouffer la pelouse.
- Utilisez l'herbe coupée et les feuilles mortes déchiquetées comme paillis en les déposant autour des arbres, des arbustes et des légumes pour humidifier le sol et limiter la croissance des mauvaises herbes.